

Barrage de Lom Pangar

Les élites de l'Est réclament une place au soleil

Aucun fils du Soleil Levant ne figure parmi les cadres directement impliqués dans la gestion du projet. Malaises et contestations à l'horizon: Le point de vue de la FOCARFE P2

Editorial

Transparence

La crise économique persiste au Cameroun, c'est un fait, et cette persistance constitue un défi hors du commun autant pour les dirigeants du pays que pour les divers milieux du développement, société civile incluse bien sûr. La question est-elle que nous ne générons pas assez de richesses ou que nous utilisons mal ce que nous avons? La vérité est que ces points de vue ne s'opposent pas, mais au contraire se complètent. Parlant de la mal-utilisation de nos ressources, il n'y a qu'à regarder la panoplie de mesures de toutes sortes imaginées, imposées, pour que nous retrouvions le chemin de la croissance. Il apparaît surtout que nous manquons d'un environnement propice à une utilisation productive des ressources. Peut-on dire que les résultats des politiques macroéconomiques entreprises aient été à la hauteur des sacrifices consentis? 3 ou 4% de croissance sont-ils ce qu'on pouvait avoir de mieux dans un pays où tout est à faire? Pour de nombreux observateurs, les causes profondes de la faiblesse de notre performance économique sont à rechercher dans diverses carences de nos administrations. L'initiative privée et les mécanismes du marché seuls ne suffisent pas, il faut également une bonne administration, une administration comptable de ses actes, un équilibre amélioré entre l'administration et les administrés. Et de ce point de vue, la question de transparence est essentielle. Il s'agit de donner à des gens ordinaires, le pouvoir de contrôler ce qui se fait en leur nom, ce qui est dit se faire pour eux, en leur faveur. Des avancées intéressantes sont à noter, telles par exemple que la "vulgarisation" du journal des projets, ou l'inclusion d'organismes de la société civile dans diverses commissions multipartites à l'instar du comité ITIE (Initiative de Transparence pour les Industries Extractives). Les industries extractives qui sont d'une importance capitale pour la génération de revenus pour le pays méritent que l'on sache mieux ce qui se fait pour leur exploitation. Il est intéressant de noter que des organismes de la société civile au Cameroun peuvent aujourd'hui en un élan patriotique certain, initier une campagne "zéro produit importé au comice agropastoral d'Ebolowa", sans que des mises au cachot iniques ou autres mesures de rétorsion soient orchestrées. La situation du pays est complexe, précaire, avec une marge de manœuvre réellement étroite. Un échec aurait des conséquences dévastatrices au plan humain, surtout quant on tient compte des souffrances accumulées depuis les années 85-86. Alors de grâce, que l'on sorte effectivement – et non du bout des lèvres – de la logique de contrecarrer les demandeurs d'informations sur le déroulement des projets ou les transactions diverses entreprises, et que l'on comprenne définitivement que nous sommes tous responsables de l'avenir, et confrontés à des problèmes assez vastes pour que nous ayons tous un rôle à jouer dans leur solution.

Honore Ndoumbe Nkotto

DOSSIER

PIPELINE TCHAD-CAMEROUN LES FRASQUES LUCIFERIENNES DE COTCO SUR LES POPULATIONS RIVERAINES

- DES ONGS SE RETIRENT DE LA PLATEFORME DE DIALOGUE SOCIAL
- INTERVENTION ENERGIEQUE DU GROUPE CONSULTATIF INTERNATIONAL. Pp. 3, 4, 5, 6 et 7



KRIBI : Des pêcheurs qui n'ont rien demandé et qui vivaient de poissons autour d'un massif de rocher détruit par COTCO se voient aujourd'hui obligées de pratiquer la technique dite de tiré-tiré parce que cette ressource naturelle a disparu. P. 3

EXCLUSIF

CONTROLE DES MINERAIS L'AFRIQUE DANS LE PIEGE AMERICANO-CHINOIS

Américains et chinois se livrent une guerre sans merci pour le contrôle des richesses du sous-sol africain. Danger. P. 12

Barrage de Lom Pangar

Les élites de l'Est réclament une place au soleil

Vendredi 12 Mars dernier Edc le maître d'ouvrage du projet de construction de barrage de retenue d'eau de Lom Pangar a dévoilé le chronogramme des activités. Les natifs de la région ne se sentent pas impliqués.

Le 12 mars dernier, le projet de construction du barrage de Lom Pangar a dévoilé son chronogramme d'activités à Bertoua, capitale de la région du Soleil Levant de notre pays. Le moment était solennel et le maître d'ouvrage s'est exprimé: "Lom Pangar est non seulement un projet structurant pour notre pays mais aussi et surtout un projet de développement pour l'Est. Il est temps de s'organiser sinon il sera trop tard". Des propos signés Théodore Nsangou, Directeur Général d'Electricity Development Corporation (Edc) en sigle, société à capital public détenu à 100% par l'Etat et chargé de la réalisation de ce projet. Des propos qui ont rendu perplexe plusieurs personnalités administratives, traditionnelles et de la société civile présentes à Bertoua, venus de plusieurs lieux pour s'imprégner du chronogramme des activités devant déboucher sur le démarrage effectif des travaux de construction du barrage de retenue d'eau de Lom Pangar. Une réunion d'information au cours de laquelle, l'on apprendra que la pose de la première pierre de l'ouvrage pourrait avoir lieu à la fin du mois de novembre. Mais comme l'a souligné le maître d'ouvrage de ce

projet, cet acte final qui marquera le début effectif des travaux dépendra largement du calendrier politique des dirigeants du pays. Mais dans l'immédiat, l'on parle de la construction du parc de Ndeng Ndeng qui servira au recasement des gorilles affectés. Lancement des travaux prévu avant la fin du mois en cours. Dans le même sillage, sont annoncés les travaux de la cité devant abriter les logements de l'entreprise qui va construire le barrage et le recrutement dès le mois de mai d'une Ong qui va appuyer le processus d'indemnisation des populations. Cette phase sera suivie du démarrage au mois de juin des travaux de réhabilitation de la route Bertoua- Ndeng Ndeng, en même temps que ceux relatifs à la construction du pont sur le chantier. Une autre préoccupation est le passage du barrage sur le tracé du pipeline. A ce sujet, toujours en juin, est prévu la signature d'une convention sur l'adaptation du tracé. Une autre étape importante est « la tenue des consultations publiques en octobre au cours desquelles, les populations pourront réagir et donner leurs avis pour que ce projet démarre sans heurts surtout que nous voulons faire de Lom Pangar un exemple de standard international » selon le Dg de Edc. Au cours des assises, les populations de la région aussi massivement réunies sont revenues sur les revendications portant sur leur implication réelle dans le projet. Certaines élites ont

fait valoir qu'aucun fils du soleil levant ne figure dans la liste des cadres directement impliqués dans la gestion du projet de construction de Lom Pangar. Un autre goulot d'étranglement, la problématique soulevée de l'emploi des jeunes au projet. Edc énonce des compétences qui ne sont pas à portée de main chez les jeunes de l'est du pays. Pour preuve le Directeur général de l'Agence locale du Fond National de l'Emploi (FNE) déclare: « Depuis que nous avons lancé des communiqués pour le recensement des compétences locales conformément aux exigences prescrits par le Dg d'Edc, il nous est difficile d'atteindre le quota requis ». Réponse de monsieur Théodore Nsangou interrogé "La gestion des emplois des jeunes ne doit pas être politique mais économique et structurante" C'est tout dire. Pour rappel, la réalisation de ce projet intégré du barrage est d'un coût total de 150,840 millions de francs CFA. Un projet qui s'inscrit dans la continuité de l'augmentation du potentiel hydroélectrique de la Sanaga, après la construction des centrales d'Edéa dans les années 1950 et de Song-Loulou entre 1981 et 1988; ainsi que des barrages réservoirs de Mbakoua en 1969, Bamendjin en 1974 et Mape en 1988.

Guy Raymond Elokan

LE POINT DE VUE DE LA FOCARFE

FOCARFE est une organisation de la société civile camerounaise sur les questions d'environnement et de développement durable depuis 1991. Elle intervient dans les domaines de l'environnement et du développement durable, avec un accent particulier sur le suivi indépendant des grands projets à l'instar du projet de pipeline Tchad-Cameroun. Elle donne ici lecture de réglages nécessaires pour une bonne visibilité relative à la mise en œuvre du projet dont la prise en compte pourrait éviter bien des désagréments.

D'abord, en ce qui concerne l'information générale des communautés sur la situation actuelle du projet, FOCARFE relève que le niveau d'information des communautés est généralement bas, malgré la disponibilité des documents y relatifs existant sur le site web d'Edc. Ce qui signifie que l'outil de communication choisi n'est pas adapté pour les populations riveraines. Des campagnes d'information sont donc indispensables pour relever le niveau d'information et d'appropriation du projet par les communautés. Ces campagnes devront porter sur les généralités du projet, le site du projet, les compensations (base de calcul, éléments de compensation, etc.), les impacts retenus et les mesures d'atténuation proposées et entre autres diverses informations telles que les commentaires de la Banque Mondiale ou du Groupe Interdisciplinaire de travail.

Manquements

FOCARFE relève des manquements. Notamment qu'un inventaire des prix des produits agricoles dans la zone du projet n'a pas été fait. Ce qui a pour conséquence que les compensations qui doivent se faire dans l'esprit du maintien des communautés au moins au niveau où elles étaient avant le projet, ne pourraient s'effectuer avec exactitude puisque le calcul des montants à compenser dépend du prix de la récolte (pour les diverses spéculations) sur le marché. En effet, le dédommagement d'un champ détruit, par exemple, com-

porte au moins trois parties pour être juste et équitable :

- Le dédommagement de la récolte perdue qui prend en compte la valeur de cette récolte ; ce qui dépend étroitement du prix sur le marché local. Dans le cadre du projet de pipeline Tchad-Cameroun, le critère prix le plus élevé sur le marché local a été retenu, les autres produits (champignon, herbes médicinales) associés aux cultures principales qui ne peuvent pas être comptabilisées.

- Le coût d'investissement pour le champ de remplacement de celui qui est détruit (main d'œuvre investie, matériel, transports des intrants, préparation du terrain, entretien du champ, etc.)

- Le manque à gagner qui est défini comme le montant à payer à l'agriculteur en attendant l'entrée en production de la plantation. Ce qui est calculé en prenant la valeur de la récolte à compenser au temps **To X nombre de saison/années culturales avant l'entrée en production du champ.**

Un inventaire des prix des produits doit donc être réalisé sur les principaux marchés et ainsi qu'après d'un certain nombre d'agriculteurs/producteurs de la zone. Le projet de pipeline (susmentionné) y a souscrit. Et le projet de Lom doit également s'y faire.

Côté emplois, il n'existe pas d'inventaire des disponibilités locales en individus non qualifiés, semi qualifiés et qualifiés pour les différents villages de la zone. La non disponibilité d'un tel document ne facilitera en rien la prééminence et les opportunités d'emploi par les locaux, ainsi que les opportunités d'affaires (restauration, production des vivres, des produits maraichers, logement, etc.). Afin que le projet puisse le mieux possible soutenir l'économie locale en faisant appel à des fournisseurs locaux pouvant approvisionner le projet en légumes et autres, tout en respectant les délais de livraison, avec des coûts et une qualité des produits satisfaisants. Ce qui pourrait amener à des définitions des programmes de formation pour améliorer le niveau de compétence des individus con-

cernés.

Encadrement des communautés sur l'utilisation des revenus du projet La mise à la disposition des populations rurales peu exercées à la manipulation d'importantes sommes d'argent, n'ayant pas toujours une culture de l'épargne suffisante, et sans mise à disposition d'opportunités/alternatives claires profitables de l'argent engrangé, a conduit les populations à une paupérisation indiscutable dans le cadre du projet de pipeline Tchad-Cameroun. Il est évident que la même cause produira le même effet dans le projet de Lom Pangar. Il est donc urgent et essentiel de mettre à la disposition des populations concernées un éventail large des possibilités d'utilisation efficiente de l'argent à venir, ou un programme socialement adapté, économique et techniquement fiable. Confusion à éviter entre les compensations et le partage des bénéfices réels.

En effet, les documents du projet relatifs aux compensations et autres tendent à faire croire que les compensations ne devant pas être dilapidées par les communautés devraient plutôt être payées au sein d'un plan de développement. C'est le lieu de rappeler que le paiement des compensations n'est que la restitution de ce qui leur a été pris ; le plan de développement doit être perçu comme une part des avantages réels pensée et mise de côté pour elles (communautés) dès la conception du projet. Cet élément manque dans le projet de pipeline Tchad-Cameroun, mais se retrouve en une distinction bien claire (compensations payées avec, à part, un plan de développement) dans le BTC pipeline d'Azerbaïdjan/Turquie piloté par BP.

En conclusion, sans perdre de vue qu'alors que le projet de pipeline Tchad-Cameroun est un projet mené par un consortium de multinationales, celui de Lom Pangar étant essentiellement gouvernemental, il nous semble cependant important de tirer l'expérience du premier projet cité, et d'adopter les rectificatifs nécessaires dans le nouveau projet.

« Extractive Industries »

Une publication de la FOCARFE
BP 3494

Tél : (237) 22 23 54 36
(237) 99 98 41 58

E-mail : focarfe@yahoo.com

DIRECTEUR

Honore Ndoumbe Nkotto

REDACTION

- Guy Raymond Elokan
- Bertrand Schoula

COLLABORATION

Mbappe Tanga
Aloys Essama

SECRETARIAT

Moukouri Nadine
Epupa Martha

INFOGRAPHIE

Nathalie Djoumessi

IMPRESSION

Imprimerie De Gaulle